

## Que puis je faire quelle sont mes recours

## Par yaz, le 26/01/2009 à 01:39

bonjour,voila mon frère et son associer ont une sci mon frère est gérant,il y a quelque temps l associer de mon frère me propose d acheter un immeuble avec fond de commerce donc je lui dit oui et nous l achetons a part égale.

sachez que je n ai aucune part dans cette sci,il y a quelque temps l associer de mon frère vend le fond de commerce et loue le haut de l immeuble sans me le dire donc de ce faites je donne le acte d achat a une personne et la stupéfaction je ne figure pas comme acquéreur a part égale mais simplement comme représentant de leur sci donc je me dirige vers vous que puis je faire et que est le responsable en plus l associer de mon frère est clerc de notaire merci